

**Communauté d'Agglomération  
Valence Romans Sud Rhône-Alpes**

**REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
N° 2016\_164**

**L'an deux mille seize, le un décembre , à 18 h 30, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à ALIXAN, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.**

**Date de convocation du Conseil communautaire : 25/11/2016**

**Nombre de conseillers : - en exercice : 110 - présents : 85 - votants : 104**

**OBJET : BUDGET GÉNÉRAL - DÉCISION MODIFICATIVE N° 2**

**PRESENTS :**

BICHON LARROQUE Aurélie, ROMAIN Michel, PRELON Patrick, RIPOCHE Bernard, MANTEAUX Nadine, NIESON Nathalie, ROLLAND Christian, COLLIGNON Bernard, GENTIAL Dominique, GUILLON Eliane, PAILHES Wilfrid, PERTUSA Pascal, VIDANA Lysiane, COMTE Jean-François, BUIS Pierre, FUHRER Gérard, GAUTHIER Christian, HELMER Nathalie, LARUE Fabrice, PAPEAU Jean-Claude, CHAZAL Françoise, PERNOT Yves, SAILLANT Bernard, BORDAZ Christian, BOURNE Claude, ABRIAL Jacques, VITTE Bruno, ROBERT Isabelle, MEURILLON Jean, GUILHERMET Manuel, HORNY Patrice, PELAT Bernard, CHOVIN Claude, VASSY Jean-Louis, PEYRARD Marylène, BONHOMME Anne-Marie, VALLON Bernard, BRUNET Bernard, BIGNON Daniel, BRET René, COUSIN Stéphane, BANDE Pascal, CARDI Jean-Pierre, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, GROUSSON Daniel, PASSUELLO Gilles, BOSSAN PICAUD Marie-Josèphe, COLLOREDO BERTRAND Magda, DERLY Bruno, DONGER Denis, JACQUOT Laurent, ROBERT David, BROSSE-TCHEKEMIAN Nathalie, THORAVAL Marie-Hélène, DEROUX Gérard, DUC Bernard, BARRY Francis, MASSON Serge, CHASSOULIER Dominique, QUET Dominique, BARTHELON Bernard, LUNEL Gérard, AGRAIN Françoise, CHABERT BONTOUX Annie, GIRES Jeannine, BELLON Hélène, BONNEMAYRE Jacques, CHAUMONT Jean-Luc, DA COSTA FERNANDES Flore, DARAGON Nicolas, DIRATZONIAN-DAUMAS Franck, JUNG Anne, KOULAKSEZIAN-ROMY Annie, LEONARD Pascale, MAURIN Denis, NAKIB-COLOMB Zabida, PAULET Cécile, PONSARD-CHAREYRE Michel, PUGEAT Véronique, ROYANNEZ Patrick, RYCKELYNCK Jean-Baptiste, SOULIGNAC Franck, TENNERONI Annie-Paule, VEYRET Pierre-Jean

**ABSENT(S) ayant donné procuration :**

Madame FRECENON Béatrice a donné pouvoir à madame NIESON Nathalie  
Monsieur RASCLARD Hervé a donné pouvoir à monsieur ROLLAND Christian  
Monsieur KELAGOPIAN Jean-Benoît a donné pouvoir à madame GENTIAL Dominique  
Monsieur MENOZZI Gaëtan a donné pouvoir à monsieur COLLIGNON Bernard  
Madame MOURIER Marlène a donné pouvoir à madame GUILLON Eliane  
Madame JAUBERT Agnès a donné pouvoir à monsieur BUIS Pierre  
Madame GUILLEMINOT Karine a donné pouvoir à monsieur PERTUSA Pascal  
Monsieur TRAPIER Pierre a donné pouvoir à monsieur COUSIN Stéphane  
Madame ARNAUD Edwige a donné pouvoir à madame THORAVAL Marie-Hélène  
Monsieur PIENEK Pierre a donné pouvoir à monsieur DONGER Denis  
Monsieur TROILLER Luc a donné pouvoir à madame COLLOREDO BERTRAND Magda  
Monsieur BOUCHET Gérard a donné pouvoir à monsieur VEYRET Pierre-Jean  
Monsieur BRARD Lionel a donné pouvoir à madame PUGEAT Véronique  
Madame CHALAL Nancy a donné pouvoir à madame BELLON Hélène  
Monsieur MONNET Laurent a donné pouvoir à monsieur PONSARD-CHAREYRE Michel  
Madame MOUNIER Françoise a donné pouvoir à madame DA COSTA FERNANDES Flore  
Monsieur POUTOT Renaud a donné pouvoir à madame TENNERONI Annie-Paule  
Madame RIVASI Michèle a donné pouvoir à monsieur ROYANNEZ Patrick  
Madame THIBAUT Anne-Laure a donné pouvoir à monsieur SOULIGNAC Franck

La décision modificative est équilibrée en section de **fonctionnement** à hauteur de 4 152 863.00 €.

Les principales nouvelles dépenses de fonctionnement sont :

- au Chapitre 011 : + 3.8 M€. Cet ajout au titre des charges à caractère général correspond au mécanisme de compensation prévu par la CLECT, il s'agit de reverser une commune une part des montants prélevés au titre du cout de renouvellement annualisé le rapport de la CLETC ayant retenu le principe de la prise en charge progressive à défaut de transfert d'emprunts,
- au Chapitre 014 : - 2.5 M€. Cette diminution correspond à la prise en compte de la CLECT de 2016 et de ses effets sur les attributions de compensation,
- au chapitre 65 : + 2.8 M€. Cette augmentation provient de la prise en charge des refacturations des services mutualisés pour les communes de Romans sur Isère et Valence, elles aussi compensées par une minoration des attributions de compensation à due concurrence.

Ces dépenses sont équilibrées principalement par la prise en compte de la Clect avec un reversement d'attribution de compensation par les communes de Montmeyran et Valence.

La décision modificative est équilibrée en section **d'investissement** à hauteur de - 6 503 782.00 €.

Les principales évolutions des dépenses d'investissement sont :

- l'augmentation à hauteur de 110 K€ au chapitre 27 afin principalement d'avoir les crédits suffisant pour faire face aux dépenses de 2016,
- une diminution des crédits ouverts au chapitre 20 à hauteur de 156 k€, au chapitre 23 à hauteur de - 1.7 M€ et au chapitre 21 à hauteur de - 4.7 M€. Il s'agit d'un ajustement des crédits de paiement au regard de l'avancement des opérations de travaux sur 2016.

La section d'investissement est équilibrée par la diminution des crédits d'emprunts inscrits du fait de la diminution globale du besoin de financement pour plus de 6.5 M€. Le montant d'emprunt prévisionnel est de ce fait ramené à moins de 7.5 M€ sur l'exercice étant entendu qu'il est peu probable que la Communauté doive mobiliser de tels montants sur cet exercice.

		Dépense	Recette
011 - Charges à caractère général	62875 - Remb aux cnes membres GFP	3 828 556,00	
	739118 - Autres reversements de fiscalité	270 000,00	
014 - Atténuations de produits	7391178 - Autres rest* dégrèv cont directe	14 288,00	
	73921 - Attributions de compensation	-2 791 418,00	
65 - Autres charges de gestion courante	658 - Charges subv. Gest* courante	2 831 437,00	
	7321 - Attribution de compensation		3 882 863,00
73 - Impôts et taxes	7362 - Taxe de séjour		270 000,00
<b>Section de Fonctionnement</b>		<b>4 152 863,00</b>	<b>4 152 863,00</b>

20 - Immobilisations incorporelles	2031 - Frais d'études	-156 805,00	
	2111 - Terrains nus	-110 000,00	
	2135 - Installations générales	-41 530,00	
	2138 - Autres constructions	-1 725 000,00	
21 - Immobilisations corporelles	21571 - Matériel roulant	-8 300,00	
	2158 - Autres matériels & outillage	-14 200,00	
	21735 - Construct* installat* générales	-701 560,00	
	21752 - Installation de voirie	-1 500 000,00	
	217538 - Autres réseaux	-550 000,00	
	21758 - Autres installations, matériels	-37 000,00	
	2182 - Matériel de transport	-33 727,00	
23 - Immobilisations en cours	2313 - Immos en cours-constructions	-1 296 660,00	
	2315 - Immos en cours-inst.techn.	-199 000,00	
	2317 - Immos reçues mises à disposit*	-240 000,00	
27 - Autres immobilisations financières	27638 - Autres établissements publics	110 000,00	
16 - Emprunts et dettes assimilées	1641 - Emprunts en euros		-6 503 782,00
<b>Section d'Investissement</b>		<b>-6 503 782,00</b>	<b>-6 503 782,00</b>

Le Conseil communautaire à :

- Contre : ..... 0 voix
- Abstention : ..... 0 voix
- Pour : ..... 104 voix

DECIDE :

- **d'adopter** la décision modificative n°2 du budget principal 2016 tel que présentée ci-dessus :
  - au titre du fonctionnement 4 152 863.00 €,
  - au titre de l'investissement - 6 503 782.00 €,
- **de modifier** l'annexe B1-7 du budget de sorte à prendre en compte les ajustements dans le versement des subventions aux associations,
- **d'autoriser et de mandater** le Président ou son représentant, monsieur Christian GAUTHIER, Vice-président, à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme  
Fait à Valence, le 8 décembre 2016  
Le Président,  
Par délégation,  
Emmanuelle CHAMBARD  
Directrice Générale Adjointe

Valence Romans Sud Rhône-Alpes  
Rovaltain - Avenue de la gare  
BP 1000  
23556 VALENCE cedex 09

Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat dans le département de leur publication.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**  
(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b> FONCTIONNEMENT</b>					
65733		Fonctionnement	Département de la Drôme - Accélérateur d'innovations	Département	5 000,00
65734		Fonctionnement	FISAC	Commune	60 000,00
657363		Fonctionnement	Train Théâtre	Etablissement de droit public	1 080 000,00
657363		Fonctionnement	Les Clévos	Etablissement de droit public	400 000,00
6574		fonctionnement ALSH	Familles rurales d'Alixan	Association	22 358,48
6574		fonctionnement Multiaccueil	Familles rurales d'Alixan	Association	52 200,00
6574		fonctionnement ALSH	Familles rurales de Châteaufort-sur-Isère	Association	25 608,40
6574		Fonctionnement Multiaccueil	Familles rurales de Chateaufort sur Isère	Association	41 333,00
6574		fonctionnement ALSH	Familles rurales de Jaillans	Association	38 519,76
6574		fonctionnement ALSH	Amicale Laïque Bourg-de-Péage	Association	48 100,00
6574		actions jeunes	MJC Châteaufort-sur-Isère	Association	31 600,00
6574		fonctionnement Multiaccueil	ADMR les petites canailles	Association	80 000,00
6574		fonctionnement Multiaccueil	La Boite à Maliss	Association	45 710,00
6574		action développement social	CIDFF	Association	66 350,00
6574		action développement social	REMAID	Association	45 000,00
6574		subv fonct - club patinoire	Valence Hockey	Association	77 500,00
6574		Fonctionnement	ESAD	Etablissement de droit public	1 496 000,00
6574		Fonctionnement	CDN Comédie	Association	1 000 000,00
6574		Fonctionnement	Jazz Action Valence	Association	45 000,00
6574		Fonctionnement	SMAC- La Cordonnerie	Association	240 000,00
6574		Fonctionnement	La poudrière	Association	61 000,00
6574		Fonctionnement	La poudrière	Association	63 822,00
6574		Fonctionnement	L'Equipée	Association	72 000,00
6574		Fonctionnement	L'Equipée	Association	28 194,00
6574		Fonctionnement	LUX	Association	280 000,00
6574		Fonctionnement	Festival des scénaristes	Association	30 000,00
6574		Fonctionnement	Acteurs culturels ( Saou Chante Mozart...)	Association	45 000,00
6574		Fonctionnement	DIEDAC PLIE	Association	19 000,00
6574		Fonctionnement	GEIQ BTP	Association	4 000,00
6574		Fonctionnement	AIDER	Association	12 000,00
6574		Fonctionnement	CALD-ADALOGIS	Association	25 000,00
6574		Fonctionnement	ADLS	Association	10 000,00
6574		Fonctionnement	Romans Cuir	Association	10 000,00
6574		Fonctionnement	Salon de l'Artisanat	Association	10 000,00
6574		Fonctionnement	Avnir Engineering - FUI - SIMUCEDO	Association	11 000,00
6574		Fonctionnement	APDISAR RFT LAB - FUI - SIMUCEDO	Association	20 000,00
6574		Fonctionnement	ALERA	Association	7 000,00
6574		Fonctionnement	ALERA - GENEQ	Association	10 000,00
6574		Fonctionnement	APDISAR - Esynov	Association	42 000,00
6574		Fonctionnement	Fonds d'aide à l'Image	Association	20 000,00
6574		Fonctionnement	RHONE VALLEY ANGELS	Association	5 000,00
6574		Fonctionnement	ADUDA	Association	65 000,00

Envoyé en préfecture le 09/12/2016

Reçu en préfecture le 09/12/2016

Affiché le 02/12/2016

**SLOW**

ID : 026-200040483-20161201-2016\_DELIB164-DE

CA VALENCE ROMANS - BUDGET GENERAL - - 2016

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574		Fonctionnement	ADUDA - Masleriales	Association	2 000,00
6574		Fonctionnement	Aéroport de Chaboull	Association	31 500,00
6574		Fonctionnement	EasyTech	Association	15 750,00
6574		Fonctionnement	ARCHER - PTCE	Association	10 000,00
6574		Fonctionnement	Foire du Dauphiné	Association	30 000,00
6574		Fonctionnement	ADIE	Association	20 000,00
6574		Fonctionnement	Ecole de la 2ème chance	Association	100 000,00
6574		Fonctionnement	Maison de l'Emploi et de la Formation	Association	57 153,00
6574		Fonctionnement	Mission Locale Valence	Association	286 932,00
6574		Fonctionnement	Mission Locale Romans	Association	119 897,00
6574		Fonctionnement	SPL OFFICE DE TOURISME	Entreprise	697 000,00
6574		Fonctionnement	Amicale du Personnel	Association	155 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.